

Que faire?

Le gouvernement utilise les déficits publics pour faire payer aux Français ses choix fiscaux en faveur des plus riches.

RECETTES, DÉPENSES ET INTERVENTIONS DE L'ÉTAT

Comment une réforme fiscale peut apporter plus de justice sociale et d'efficacité économique



VINCENT DREZET,
SECRÉTAIRE NATIONAL
DU SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ
DES IMPÔTS (1).



ALEXANDRE DERIGNY,
SECRÉTAIRE DE
LA FÉDÉRATION CGT FINANCES.



NASSER MANSOURI-GUILANI,
DIRECTEUR DU CENTRE
D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES DE LA CGT.

HD. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une réforme fiscale. Réforme dont la crise souligne l'urgence. Quelles sont les options en présence ?

NASSER MANSOURI-GUILANI. L'enjeu n'est pas seulement fiscal. Ce qui sous-tend le débat sur la réforme fiscale et que la crise révèle au grand jour, c'est la question de la nature de l'intervention de l'État. Contrairement à ce que disent les libéraux, l'État n'a jamais cessé d'intervenir dans l'économie. La crise pose la question de savoir comment nous

nos entreprises à créer des emplois qualifiés, comment les inciter à augmenter les salaires, à augmenter la recherche et développement, l'investissement productif. Prenons l'exemple du « paquet fiscal » pour être concret. C'est socialement injuste, mais c'est aussi économiquement contre-productif puisqu'il prive l'État des moyens financiers qui pourraient être utilisés au service de l'emploi, de la qualification des travailleurs et de l'investissement productif. Idem pour le fameux crédit impôt recherche. Il ne bénéficie

sur les notions de justice fiscale et de réduction des inégalités et on a perverti les mécanismes d'incitation par la multiplication des niches. Nous avons ainsi, sur la table d'une réforme, de nombreux sujets lourds. Les impôts sur le revenu : certains veulent aller dans le sens d'une baisse de la progressivité ; d'autres préconisent davantage de redistribution et un élargissement de l'assiette par la remise en cause des niches fiscales. L'impôt sur les sociétés : beaucoup des incitations mises en œuvre ont été perverties. La fiscalité du

patrimoine : le bouclier fiscal est une mesure emblématique, mais derrière c'est l'ISF qui est en cause et les droits de donation et de succession, la question de l'équilibre général. L'imposition de

« La question n'est pas que celle de la redistribution, mais aussi de savoir comment la fiscalité permet de renforcer nos capacités productives. »

NASSER MANSOURI-GUILANI

voulons qu'il intervienne. En d'autres mots, il ne s'agit pas seulement d'un débat sur les recettes, mais aussi sur les dépenses de l'État et la façon dont elles sont organisées. Les deux sont liées, indissociables. Nous avons besoin d'une réforme de l'intervention publique et la réforme fiscale s'inscrit dans cette problématique globale. Ceci dit, en ce qui concerne la réforme de la fiscalité à proprement parler, la question n'est pas uniquement celle de la redistribution mais aussi de savoir comment la fiscalité va nous permettre de renforcer nos capacités productives. L'enjeu est de justice sociale mais aussi d'efficacité économique : comment aider

pas in fine au développement de la recherche ; ce sont les holdings et les sociétés de services qui en profitent le plus...

VINCENT DREZET. Avant la crise, un certain nombre de déséquilibres fiscaux avaient déjà bien entamé la légitimité de l'impôt. La crise a reposé de façon criante la question de l'intervention de l'État et bouleversé la donne des finances publiques. Il s'agit de revaloriser les objectifs traditionnels de l'impôt : procurer des recettes pour l'intervention de l'État, redistribuer et inciter. Sur ces trois terrains, l'impôt a été historiquement et frontalement attaqué par l'idéologie dominante. On a voulu réduire le rendement de l'impôt, on est revenu

la dépense : la tentation est grande pour beaucoup de relever cette imposition (TVA, TIPP, taxes sur les alcools et cigarettes) parce qu'elle est très rentable. La fiscalité écologique, qui perd de sa légitimité dans le paysage fiscal actuel. Enfin, n'oublions pas le contexte européen et international de concurrence fiscale ; une harmonisation s'impose. Si l'on est d'accord sur le fait que l'impôt tire sa légitimité des dépenses – comment il finance des services publics et la redistribution –, alors nous devons nous demander qui paie et comment.

ALEXANDRE DERIGNY. Si le contribuable a l'impression de payer trois fois une crise dont il n'est pas responsable, il n'a pas tort. Il la paie

une première fois par la socialisation des coûts : le sauvetage des institutions financières, le transfert de dettes privées au public. Une deuxième en subissant les effets des plans de récession qui détruisent les services publics et les emplois : la solution préconisée pour réduire les déficits publics étant de s'attaquer aux dépenses. Une troisième parce qu'il sera la première victime des décisions politiques qui conduisent à une pression fiscale injuste :

l'effort contributif est très mal réparti, il suffit de le voir dans les recettes de l'État : TVA 126 milliards, TIPP 14 milliards, l'impôt sur le revenu 48 milliards, soit 18 % des recettes de l'État alors que c'est l'impôt le plus juste. En outre, depuis 1986 le taux marginal d'imposition (imposition des plus hauts revenus) est passé de 65 à 40 %, alors que dans le même temps les tranches d'impôt sont passées de 14 à 5, c'est-à-dire qu'on a réduit énormément la progressivité de l'impôt. Si on laisse faire le gouvernement, on va petit à petit aller vers une flat tax : tout le monde sera taxé de la même façon. Et nous n'avons pas encore évoqué les niches fiscales, qui représentent 75 milliards d'euros, la taxation des produits financiers et la politique en matière patrimoniale, extrêmement orientées depuis la loi TEPA de 2007, qui a fait des cadeaux faramineux aux personnes les plus riches. Même les libéraux américains remettent en cause cette logique, qui ne favorise pas la libre entreprise. L'enjeu de fond, c'est le choix de société que l'on va faire. Est-ce que l'on

difficile, mais prioritaire : nous avons besoin d'une harmonisation. Au niveau national, l'imposition des sociétés, des revenus et du patrimoine sont les trois gros chantiers, auxquels il faut ajouter la fiscalité locale.

du PIB ici alors qu'il est en moyenne de 3,4 % du PIB dans le reste de l'Europe... enfin, il faut s'attaquer à l'impôt sur le revenu. C'est évidemment un impôt emblématique. Il faut lui rendre ses vertus de progressivité et

« L'imposition des sociétés, des revenus et du patrimoine sont les trois gros chantiers. Sur les hauts revenus, il faut porter le taux marginal à 70 % au moins. » VINCENT DREZET

Puisque l'on ne peut pas toucher à l'un sans toucher à l'autre, on pourrait commencer par réformer l'assiette, qui est une base commune. Et l'élargissement des assiettes, ça commence par la réduction des niches (146 milliards d'euros en tout). Il faut déjà déterminer celles qui sont réellement incitatives et celles qui ne le sont pas et supprimer celles qui ne le sont pas. Ensuite, il faut une grosse réflexion au niveau de l'imposition du revenu. C'est un débat important. Par exemple, faut-il lier l'impôt sur le revenu à la CSG ? Et selon quelle perspective ? Il y a celle proposée par l'UMP, très inspirée par le Conseil d'analyse économique, qui consiste à faire un gros impôt à trois tranches. Mais il y a aussi des réflexions qui peuvent être plus progressistes. Évidemment derrière cela, il y a la question centrale du financement de la Sécurité sociale. C'est un choix politique majeur. **ALEXANDRE DERIGNY.** D'abord, effectivement, nous avons besoin d'une réglementation européenne mais aussi internationale. Elle passe, selon nous, par la taxation

de redistributivité. Pour réformer cet impôt, il faut revoir les bases d'imposition : les niches, le bouclier, il faut mettre de l'ordre dans tout cela. De nombreuses niches n'ont pas d'efficacité avérée et dans celles qui peuvent paraître vertueuses, il y en a beaucoup qui ne le sont pas tant que ça. Je prends l'exemple de la prime pour l'emploi (3 milliards d'euros). En réalité, qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que l'État se substitue aux employeurs, qui devraient rémunérer décemment les employés. Ça veut dire que c'est aux contribuables de palier aux manquements des employeurs. Si on avait un impôt à 10 tranches, on aurait une progressivité régulière : plus le revenu croît, plus l'impôt croît. Dans le cadre du rétablissement de la progressivité, on pourrait aussi imaginer des taux presque confiscatoires sur les hauts revenus. Après la Seconde Guerre mondiale, aux USA on montait jusqu'à 90 %, au Royaume-Uni à 92 %. Et aujourd'hui, on constate que cet impôt réaugmente dans ces pays-là. Ce ne sont pas

« On nous serine que 50 % des gens ne paient pas d'impôts : c'est faux ! Ne pas payer d'impôts sur le revenu n'exonère pas de TVA... » ALEXANDRE DERIGNY

des élucubrations de gauchistes. **VINCENT DREZET.** Sur le haut de la distribution des revenus – 500 000, 600 000, 1 million d'euros par an –, il faut une accentuation. C'est indéniable. Je porte l'idée d'un taux marginal à 70 %, au moins. **ALEXANDRE DERIGNY.** Contrairement à

HD. Quels sont les trois ou quatre chantiers qui sont prioritaires ?

VINCENT DREZET. L'évolution des fiscalités européennes montre que les États, sans encore en subir les effets, ont anticipé la concurrence fiscale et donc l'ont en quelque sorte créée. À la manière de la logique de la prophétie autoréalisatrice des marchés, chacun se disant : puisqu'il n'y a pas d'harmonisation fiscale, on va se lancer dans la compétition fiscale et essayer d'avoir un avantage comparatif. C'est ainsi qu'on a vu baisser un peu partout l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et sur le patrimoine. C'est sans doute

ce que nous serine la droite, la pression fiscale – en ce qui concerne l'impôt sur le revenu – est plus que modeste en France : à peu près 3 % du PIB. Aux États-Unis, au Royaume-Uni, elle approche les 10 %. Il faut redonner du sens à l'impôt sur le revenu : plus on gagne plus on contribue, et baisser la TVA, voire la supprimer sur les produits de première nécessité. Ces mesures auraient un impact immédiat sur le pouvoir d'achat. **VINCENT DREZET.** La fiscalité peut aider à inverser la logique actuelle de la socialisation des pertes et de la privatisation des profits. Sur l'impôt sur les sociétés, il faudrait une base harmonisée et un taux plancher qui stopperait la course aux moins-disant, cela stabiliserait les recettes fiscales de tous les États. ★

des transactions financières, parce qu'il y a là une assiette très importante qui pourrait servir à des grands projets européens ou internationaux. La CES s'est prononcée, il y a peu, en faveur de cette taxation. Un certain consensus se dégage sur ce sujet. Il faut aussi réfléchir à une fiscalité environnementale internationale. Il n'y a pas de cohérence à ce qu'il y ait des réformes fiscales à ce sujet uniquement sur le plan national. Dans le cadre d'échanges mondiaux, il faut des normes internationales. Nous devons aussi travailler à rétablir la vérité et à démystifier les problématiques fiscales. C'est essentiel pour démocratiser le débat. On nous dit qu'il y a 50 % des gens qui ne paient pas d'impôts, c'est une ineptie : ne pas payer d'impôt sur le revenu n'exonère pas de TVA ! On nous dit que l'impôt sur les sociétés en France est l'un des plus importants en Europe et dans le monde. C'est faux, il ne représente que 2,8 %

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME-ALEXANDRE NIELSBERG
janielsberg@humadimanche.fr

(1) Auteur de Pour un « big bang fiscal », éditions Le bord de l'eau, 2010.